



SOCIETE DES MEMBRES DE LA
LEGION D'HONNEUR.

Comité du Pays de Vannes

Bruno BODARD, président,
3, impasse Delan
56250 Treffléan

Treffléan, le 25 septembre 2024.

OBJET : assemblée annuelle 2024.

Mesdames et Messieurs les membres et associés,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée annuelle de notre comité
le **jeudi 7 novembre 2024** à l'Espace Montcalm à Vannes, rue des Ursulines.

Le programme de la journée s'articule ainsi :

9 h 30 à 10 h : accueil, café, viennoiseries.

10 h à 12 h 30: assemblée. Élection du nouveau bureau. (*)

Ordre du jour

- accueil des participants,
- In memoriam,
- présentation des nouveaux membres,
- rapport moral et d'activités,
- rapport financier,
- élection du bureau,
- conférence de B.Bodard « *Les plus belles baies du monde* ».
(la conférence sera suivie d'un débat)
- clôture par le nouveau président.
- apéritif puis repas pour les inscrits.

Nous espérons que vous serez nombreux à répondre à notre invitation.

Le port de notre décoration est vivement conseillé.

Je vous prie de croire, chers amies et amis, aux sentiments dévoués des membres du bureau.

BRUNO BODARD,
président du comité du Pays de Vannes.

(*) voir verso présente

FORMULAIRE REPONSE, à faire parvenir au trésorier impérativement pour le 24 octobre 2024 à l'adresse suivant ; **M.HOUY Eric 44, rue les Trois Frères. 56860 SENE.**
courriel : houy.eric@bbox.fr

(pour des raisons d'organisation, plus aucune inscription pour le repas ne sera prise en compte au-delà de cette date.)

Aucun remboursement ne sera possible après le 1^{er} novembre

Vous pouvez, naturellement participer à l'assemblée et à l'apéritif , sans le repas, s'inscrire cependant ci- dessous.

Monsieur, Madame assistera à l'assemblée : oui non

participera au repas : oui non

coût : **33 euros/personne.** Soit ; 33 € x=€ .

accompagné du chèque, libellé à l'ordre de ; « **SMLH- Comité du Pays de Vannes** ».

précisez ; si vous voulez bénéficier d'un co-voiturage : oui non

proposez vous un co voiturage :

Menu ; gratinée de pétoncles aux poireaux et champignons,
suprême de pintade,vieux légumes et beurre de cidre,
bavarois framboise et son coulis,
Café.

Vins blanc et rouge en bouteille sur les tables.

(Prestations améliorées avec service à l'assiette.)

* **Election du bureau**

partants : Bruno BODARD , président.
Jean René RABOTEAU, vice- président.

Membres restants volontaires ;

AM.Duro, E.Houy, R.Mergel, L.Beaugrand, JP.Tessier, J.Colson, C.Lesconnec, JC.Pouré, P.Frin.

Il est fait appel à volontaires pour rejoindre le bureau.

Détail des prestations :

Le montant de 33 € par personne tient compte de l'ensemble des prestations , à savoir :

location de 2 salles, café accueil avec viennoiseries, apéritif, repas.

Il tient compte de la subvention de la section.

Pouvoir (à remplir en cas de non participation à l'Assemblée) et **à faire parvenir**
au trésorier pour le 6 novembre au plus tard à l'adresse suivante :
M. HOUY Eric 44 rue les Trois Frères 56860 SENE
ou hoy.eric@bbox.fr

Je soussigné(e), donne pouvoir à (inscrire la
personne de votre choix)

Si non rempli, le pouvoir sera attribué au président.

pour me représenter, en toutes décisions, le jeudi 7 novembre 2024 à l'assemblée annuelle
du comité du pays de Vannes de la Société des membres de la Légion d'Honneur .

Fait à

le/...../2024

Signature

ou par courriel au secrétaire à l'adresse suivante :

rolandmergel@free.fr